

François Habert, poète français (1508 ?-1562 ?). Études réunies par BRUNO PETEY-GIRARD avec la collaboration de SYLVIANE BOKDAM. Paris, Honoré Champion, 2014. Un vol. de 304 p.

Les feux aveuglants de la Pléiade ont longtemps occulté les œuvres poétiques composées sous François I^{er}, à l'exception de celles de Marot, « seule lumière en ses ans de la vulgaire poésie », selon un sévère jugement de Ronsard qui a durablement influencé la réception. Certes, sous l'impulsion de Gérard Defaux, les poètes de la « Génération Marot » ont suscité un regain d'intérêt. Pourtant, cette idée même de générations nettement délimitées, d'un « Prince des poètes » à l'autre, laisse toujours dans l'ombre des auteurs qui se tiennent à la croisée des règnes comme des éthiques et des esthétiques. François Habert est l'un d'eux. On ne peut ainsi que se réjouir de voir que Bruno Petey-Girard le remet en lumière. Après avoir publié ici-même un article important au sujet de cet auteur prolifique mais méconnu, (« Les impasses de l'écriture ou l'humble carrière de la muse habertine », *R.H.L.F.*, 2011/1, vol. 111, p. 163-179), il a organisé en 2011 un colloque consacré au poète et vient de publier aux éditions Champion, avec la collaboration de Sylviane Bokdam, les actes de ces journées. Dès l'introduction de ce beau volume, le statut particulier d'Habert est mis en évidence : il est présenté comme un « passeur entre les règnes et entre les esthétiques, entre les courants religieux, entre les langues, entre les disciplines » (p. 9).

C'est à cette fonction de « passeur entre les disciplines » qu'est consacrée la première partie de l'ouvrage. L'énumération de son titre – « Libraires, musiciens, juristes » – révèle en fait une tension très fructueuse. Certes, les travaux respectifs de Jean Balsamo, Isabelle His et Nicolas Lombart explorent des milieux différents, avec lesquels François Habert a entretenu des liens plus ou moins étroits. Ces trois articles, pourtant, concordent sur un point : les livres et les vers du poète témoignent d'évolutions en cours et de problèmes qui se posent en ces temps de mue où modèles anciens et propositions nouvelles coexistent encore sans que se dessine parfaitement une ligne univoque – quelle conception avoir de l'ouvrage imprimé en un temps où sa forme comme son usage continue de s'inventer ? À quel type de pratique musicale articuler la poésie – celle, savante, des compositeurs ou celle, plus sauvage, des ménestriers ? Comment se positionner par rapport aux changements de paradigmes sociaux mais aussi symboliques qui s'opèrent en matière judiciaire, et en témoigner ? Il apparaît ainsi que l'œuvre d'Habert et ses modes de diffusion sont infléchis par les profondes mutations sociales et culturelles que connaît le milieu du XVI^e siècle. Entre « héritages et innovations » – pour reprendre le titre de la deuxième partie –, Habert tend plus à opérer une synthèse personnelle qu'à choisir. Ainsi, le premier temps de la réflexion prépare solidement les fondations du deuxième.

Celui-ci porte sur la poétique d'un auteur qui produit aussi bien des œuvres originales (Michèle Clément et Jean-Claude Ternaux) que des traductions (Jean-Charles Monferran, Jean Vignes et Marine Molins), faisant coexister sans heurts ces deux pratiques. Habert, qui assume sa filiation marotique – et même médiévale, dans le cas par exemple de la moralité –, est fidèle au passé. Cela ne l'empêche pourtant pas, en poète visant la reconnaissance de la cour, de se montrer ouvert à l'actualité en général et aux nouveautés esthétiques en particulier. Il trace ainsi – ou plutôt tresse – une voie certes syncrétique mais qui lui est propre. Et les nouveaux poètes du règne d'Henri II, qui construisent pourtant leur image sur une idée de radicale rupture et semblent le dédaigner, ont d'ailleurs à son égard une dette plus grande qu'on ne le pensait jusqu'ici.

Au-delà de l'étude nécessaire des influences que l'on peut déceler dans l'œuvre d'Habert et de celle qu'elle a pu avoir, la prise en compte des particularités de son écriture permet également de mieux la cerner pour elle-même, voire de réévaluer la pertinence d'attributions communément admises (Jean Vignes). Plusieurs articles mettent ainsi en

évidence sa tendance à la prolixité, la simplicité de son lexique, mais aussi son goût pour le registre didactique ou encore la visée d'édification morale et religieuse qu'il assigne à nombre de ses écrits.

Toutefois, la nature de cet enseignement, dans un contexte politique et idéologique pour le moins troublé, est, plus que les autres aspects étudiés, l'objet d'interrogations voire d'interprétations divergentes, comme le souligne le titre interrogatif de la dernière partie de l'ouvrage, « Un poète évangélique ? ». Sylviane Bokdam met en évidence les ambiguïtés de la lecture de Rabelais que fait Habert. Si Pascale Chiron insiste sur la démarche chrétienne du poète, ce n'est que prudemment qu'elle se prononce pour une interprétation marotique, au sens évangélique du terme, des textes qu'elle étudie. Sans se départir de cette prudence, indispensable sur pareil terrain, Isabelle Garnier met au jour des indices concordants plaidant en faveur d'un évangélisme modéré d'Habert, tandis qu'Elsa Kammerer penche en revanche pour une lecture plus catholique. Comme Sylviane Bokdam, toutes deux s'accordent cependant à considérer que les positions religieuses du poète de cour doivent être mises en relation avec une politique royale dont on connaît, dans les années 1540, les fluctuations et les revirements en ce domaine.

Dans ses conclusions, Marie-Christine Gomez-Géraud note que l'oubli dans lequel était jusqu'ici plongé un auteur qui se révèle à la fois si complexe et éclairant sur les enjeux esthétiques, culturels, éthiques, et politiques de son temps, nous engage à un exercice critique sur la façon dont nous avons parfois tendance à laisser de côté ce qui ne se laisse pas aisément cataloguer. Le chantier Habert est désormais ouvert, et de belle manière. Les travaux présentés ici sur des œuvres telles que *La Pierre philosophale* (1541-1542), *Le Songe de Pantagruel* (1542), *La Harangue de la Déesse Astrée* (1556), ou encore les traductions des *Métamorphoses* (1549) et des *Epistres heroïdes* (1550-1560) d'Ovide, des *Sermons satiriques* (1551) et des *Satires* (1549-1551) d'Horace conduiront, on l'espère, à examiner de plus près les nombreuses autres œuvres d'un auteur très actif. Les solides fondations déjà creusées engageront sans doute à approfondir la délicate question du rapport du poète à l'évangélisme, mais aussi celle de ses liens avec d'autres auteurs moins connus que Marot, Rabelais ou Du Bellay – par exemple Michel d'Amboise, autre grand oublié de la poésie du XVI^e siècle dont le nom est évoqué au détour de quelques pages mais que l'index confond en une occurrence avec sa parente Françoise, signe sans doute qu'il aurait à son tour besoin d'être remis en lumière.

CLAIRE SICARD